

LUBLIN STUDIES IN MODERN LANGUAGES AND
LITERATURE 40(2), 2016, [HTTP://WWW.LSMLL.UMCS.LUBLIN.PL](http://www.lsml.umcs.lublin.pl),
[HTTP://LSMLL.JOURNALS.UMCS.PL](http://lsml.journals.umcs.pl)

Jaafar Hamid

Faculté polydisciplinaire,
Route Sidi Bouzid BP 4162,
Avenue Mohamed Belkhadir,
Safi 46000, Maroc

Islam et mariage au Maroc ou le cri d'une auto-écriture

ABSTRACT

In Morocco, marriage remains a decisive event and an all-important choice. In a world in which misunderstandings poison our daily acts and interpersonal relationships, young Moroccan men and women are often unable to find the husband or wife they want and long for. And some Moroccan *oulémas*, far from facilitating such events as they should as religious scholars, make the situation even worse by contradicting Islam's purest foundations.

Keywords: society; culture; tradition; self-writing

1. Introduction

Au Maroc les illettrés participent aussi à la transmission et à la pérennisation des préceptes de la religion musulmane. L'on oublie trop souvent que l'édifice traditionnel de l'Islam n'est pas seulement composé de pratiques rituelles (*al-'ibadât*), mais aussi de normes morales (*al akhlaq*) et sociales (*al mu'amalat*). Surinvestir l'une de ces dimensions et en sous-estimer une autre, c'est vivre et pratiquer une foi lacunaire. La pratique rituelle ne fait pas tout, pas même la

seule science religieuse (*al 'ilm*), même si ces deux dimensions sont incontournables dans l'édification d'un homme qui se veut musulman pratiquant. Si j'apporte ces précisions en incipit, c'est pour bien indiquer que ce n'est certes pas notre religion qui est ici en cause. Ce n'est pas même celle de certains de nos éminents oulémas : gardons à l'esprit qu'ils sont humains – trop humains –, tout comme le commun des pratiquants musulmans, et l'on aurait tort de voir dans ces lignes quelque règlement de compte. Ce sont en revanche leurs attitudes dans des contextes bien précis qu'il nous apparaissait instructif de relever, entre considérations pour les choses sacrées et interactions humaines bien prosaïques...

Voilà que les jours défilent, que nous avançons dans l'âge, après tant de vicissitudes qui peuvent être celles d'un (plus tout à fait) jeune Marocain, vicissitudes aussi mémorables que les plus beaux jours de notre enfance. Mais le souvenir des obstacles de la vie reste essentiel à la formation d'une vie d'homme.

Après de studieuses années d'études sanctionnées par un diplôme, le jeune Marocain d'origine populaire cherche comme tous ses congénères à se stabiliser : trouver un emploi et avoir un salaire, afin que les parents comprennent les sacrifices consentis. Quelle tâche ! Quel souci, quand vous n'êtes pas fils de bonne famille ou ne bénéficiez pas des réseaux nécessaires ! Au Maroc, parfois la '*assabyia* a la peau dure. Passé un certain âge, le souci n'est plus individuel, mais collectif, familial. Le père compte sur son fils, il attend le fruit des années passées à éduquer son fils. La mère attend le jour où informer ses voisines que son fils, surtout s'il est l'aîné, a finalement décroché un poste. Je me rappelle bien ce que l'un de mes professeurs, qui avait vu passer des centaines d'étudiants comme moi, m'a dit un jour : « Partout dans le monde, et surtout au sein des pays en voie de développement comme le nôtre... il n'y a que le travail qui sauve ! ». Et je me souviens aussi de la prise de conscience qu'un professeur du lycée *Abi Alâbbas Sebti* de Fès – lycée composé d'élèves qui habitent pour la plupart d'entre eux dans l'ancienne médina, dans les quartiers populaires de Fès-jdid, Mellah, Moulay Abdellah – avait suscitée en moi : « Êtes-vous satisfaits de la pauvreté

que vous vivez avec vos familles ? Ne pensez-vous pas à les secourir ? », nous avait-il demandé pour nous faire comprendre l'importance de l'apprentissage et du sérieux au lycée. Nous étions au pied du mur. Il nous fallait produire des efforts pour accomplir une ascension sociale, et enfin contribuer à élever le statut socioprofessionnel de notre famille.

Se stabiliser dans la vie est le souci de plusieurs sinon de la majorité des jeunes Marocains, conscients du devoir – indiqué par Dieu, leur famille, la société – qui leur incombe de fonder une famille, pour assurer la continuation du genre humain... et de leur lignée, avant tout. Mais quand, comment et avec qui ? Nous traçons ou nous croyons tracer un itinéraire pour aboutir à un résultat, mais rien n'est sûr, particulièrement ici... Dans la tradition musulmane, l'on considère que tout est écrit là-haut, et pourtant, nous devons redoubler d'efforts et nous acharner pour que nos rêves soient réalisés et voient ainsi le jour. L'éternelle dialectique du vouloir divin et du vouloir ontologique.

Alors, comment se stabiliser ?

La « stabilisation », pour la femme comme pour l'homme, est multidimensionnelle. Elle est parentale, fraternelle, professionnelle et conjugale. Or, « il n'y a que le travail qui sauve », comme nous le disait notre cher professeur. C'est-à-dire que le champ professionnel pour le jeune homme en quête de stabilité est le plus primordial, au Maroc comme ailleurs. Celui qui conditionne toutes les autres « stabilisations ». Avoir de quoi (sur)vivre, le nécessaire pour payer des soins en cas de besoin, assurer et assumer ensuite des responsabilités familiales...

Reste donc la dimension conjugale, « la moitié de la religion », dit-on chez nous, musulmans. Dans un monde où les malentendus envahissent la majorité de nos actes quotidiens et nos relations interpersonnelles, de plus en plus de jeunes Marocaines et Marocains se trouvent dans l'impossibilité de trouver l'âme sœur. Le choix est difficile et décisif ; il sera soit personnel, soit familial, mais le choix doit émaner des principaux concernés. Et ce sont eux et eux seuls qui feront le succès du couple.

Voici donc ce qui, au cours de cette quête semée d'embûches, est arrivé à notre jeune homme.

2. Première expérience : qu'inculque un tel imam à sa fille ?

De par sa culture religieuse musulmane et sa condition de croyant et pratiquant, l'image que notre jeune homme se fait de sa future épouse est celle d'une jeune femme elle-même croyante et pratiquante. Autant préciser ce point cardinal de notre quête, en guise de préalable à ce premier récit. Le prophète de l'islam (Sidna Mohamed, *Que le salut et la paix du Dieu soient sur lui*) doit être pour elle un aiguillon. Nous faisons ici état d'une conception purement personnelle – quoique partagée par un nombre important de Marocains – mais nous pouvons comprendre qu'il n'en soit pas nécessairement ainsi pour tous...

Après de nombreuses discussions avec ses proches, notre jeune homme en vient à s'orienter vers une première jeune femme, *a priori* dans l'attente d'un prétendant. C'est par l'entremise d'un ami qu'il glane ses premiers renseignements auprès du père de celle-ci : un *'âlim*, un savant. L'ami a tellement pris à cœur son rôle de messenger des cœurs qu'il ne s'est pas arrêté en si bon chemin et a directement recommandé notre jeune homme au *'âlim*. Quelques jours passèrent et notre jeune homme prit alors son courage à deux mains, se saisit du téléphone et tenta de joindre le pieux et (réputé) savant père de sa prétendante. Celui-ci se trouvait en vacances avec sa famille dans les environs de Tanger, pour y contempler la beauté et le génie de l'architecture andalouse. Après cette villégiature, la famille rentre à Fès et notre jeune homme peut alors prendre rendez-vous avec le *pater familias*, afin de lui dévoiler ses projets.

Sa fille était âgée de 28 ans. Le prétendant ne l'avait vue qu'une seule fois auparavant, par le plus grand des hasards. La demande en mariage se faisant de manière strictement traditionnelle, il est en principe proscrit que le prétendant ait eu avec sa prétendante toute forme de relation prolongée – même platonique – avant de formuler sa demande.

Sur le seuil de la porte, le cœur du jeune homme bat la chamade. C'est après tout un projet de mariage qu'il va exposer... et à un *'âlim*

de surcroît ! Une fois entré, notre jeune homme est accueilli chaleureusement par le père. C'est un monsieur d'âge respectable, la mâchoire ceinte d'un très soigné collier de barbe gris-blanc, et parfumé de musc. Il a l'apparence d'un émir saoudien, accueillant et fort souriant. Le jeune homme prend place dans le salon, symbole de l'esprit collectif chez les Marocains. On offre au prétendant une place, de telle sorte qu'il ne soit pas en mesure de voir ce qu'il se passe derrière lui. Pour briser le silence qui a plané un petit moment, le *âlim* demande au jeune homme de lui parler de sa vie, « depuis que votre mère vous a mis au monde ».

La requête peut paraître abrupte et exigeante, mais c'est en fait un minimum introductif pour pouvoir espérer que la requête soit examinée plus avant. Le jeune homme se lance alors dans une autobiographie, sobre et sans complaisance. Le *'âlim* écoute attentivement son interlocuteur tout au long de son récit. Celui-ci ne cache pas la difficile période traversée à l'époque où il fut frappé d'une tumeur, que notre jeune homme finit, avec l'aide de Dieu, par surmonter. Cette franchise et cette sincérité semblent être appréciées du *'alim*. Ayant achevé ce récit enfoui au fond de sa mémoire, le jeune homme est alors interrompu par le *âlim*, qui lui pose ces trois questions.

- Dis-moi mon fils... (ce dernier mot me parut significatif, en ce qu'il semblait déjà m'inscrire dans la lignée familiale...)
- Est-ce que tu souffres encore de la maladie ?
- Est-ce que tu es adepte d'un parti politique ?
- Quand as-tu commencé ta prière de façon accomplie ?

Une question sur l'état de santé, une sur les éventuelles affiliations idéologiques, et une autre sur la genèse de ma pratique religieuse. Le *'âlim* cherche à savoir si celui qui se présente à lui est bien portant, comment il vit, comment il réfléchit, et comment il a grandi avec sa religion. Quoi de plus normal, après tout ? Le temps que notre jeune homme rassemble son récit, le *'alim* en profite pour lancer une dernière salve :

- Est-ce que ton père a un peu d'argent ? »

Alors que le jeune homme s'apprêtait à répondre aux trois premières questions sans louvoyer, avec la franchise qui avait caractérisé le début de son récit, cette question lui fit l'effet de coup de massue. Quelle question en effet ! Existe-t-il encore des oulémas qui demandent à leur futur beau-fils les ressources de leur père ? Mon père est pauvre, mais il a de quoi vivre, ai-je répondu. Visiblement... Je me dis intérieurement, pour bien me convaincre de l'incongruité de la question du '*alim* : « Mais qui va donc se marier, moi ou bien mon père !? ». Naïf est (et/ou était) le jeune homme, qui croyait que le désintéressement pour les choses matérielles de ce bas monde était l'une des grandes dispositions éthiques...

Le '*âlim*, après avoir obtenu sa réponse, franche et sans réserve, s'élançait dans un portrait de sa fille, de son parcours scolaire, des problèmes psychiques qu'elle a endurés au décès de sa mère des suites d'un cancer, de ses difficultés à concevoir le remariage de son père... La maladie, les vicissitudes de la vie avaient donc aussi touché la famille du savant. Il allait ainsi faire preuve d'empathie vis-à-vis de celles qui nous avaient affligés par le passé...

La demoiselle vient de rentrer du Canada. Émerveillée par le niveau de vie qu'offre ce pays, elle a pris la décision d'y retourner et d'y rester. Le '*alim* propose à notre jeune homme d'émigrer avec sa fille, dans ce « pays des merveilles ». La proposition est si abrupte qu'il est difficile de savoir s'il teste le jeune homme ou s'il lui parle sérieusement. Il se voit contraint de décliner cette proposition et lui en explique les raisons : « J'ai prévu un stage académique (sur le « traitement automatique des langues »), dans le cadre d'une thèse doctorale, et j'ai de surcroît des perspectives d'être enseignant d'arabe marocain (à 30 euros l'heure) pendant cette période ». Le '*alim* préférerait-il à cette perspective que sa fille soit accompagnée au Canada par un époux-chômeur ? Il réserva sa réponse et me fixa un autre rendez-vous, afin, cette fois, d'en discuter directement avec sa fille, après cet entretien préalable.

Deux jours plus tard, le '*alim* m'appelait, m'informant que sa fille avait accepté le principe d'une entrevue, mais posait une condition : je devais « lui remettre mon dossier médical » ! Elle comptait ensuite

l'emmener au Canada afin que des médecins l'examinent et qu'elle s'assure de ma santé. Comme si la médecine n'existait qu'au Canada...

Surtout, je commençais à douter de l'image irénique que je cultivais jusqu'alors des oulémas au Maroc. Dans mon esprit de jeune homme attaché à sa religion, le *'alim* était le mortel le mieux placé pour savoir que le Bon Guérisseur est Dieu lui-même. On ne sait qui mourra le premier, ni où. On ne sait pas non plus qui vivra plus longtemps que l'autre. Malgré ces « illusions perdues », pour reprendre le titre d'un fameux roman de Balzac, je décidai de ne pas prendre une décision hâtive.

Le week-end suivant, je me dirigeais vers le hameau où réside la famille. J'apportais un gâteau, comme il est de tradition.

À mon arrivée, les parents, cette fois-ci accompagnés de leur fille, m'attendaient dans le grand salon. En présence de sa belle-soeur, et après avoir échangé de discrets et respectueux regards, j'entamais une discussion avec elle. Je lui parlais de ma vie, elle me parlait de la sienne. Elle me dressait un portrait idyllique du Canada, peut-être, me disais-je, que cela signifiait qu'elle avait déjà pris la décision de s'y rendre avec moi... Je lui promettais, sans qu'elle n'ait besoin de répéter sa requête, que je lui apporterais mon dossier médical. Mais pour digérer l'amertume qu'avait provoquée sa requête quant à mon état de santé, je lui demandais de me fournir à son tour un certificat médical attestant qu'elle n'était pas stérile. De la réciprocité plutôt que de la rétorsion... La demoiselle en fut stupéfaite. Après n'avoir su quoi répondre pendant une bonne dizaine de secondes, elle indiqua que c'est Dieu qui offre à l'être humain une progéniture. Sans réfléchir, je lui indiquais que c'est également Dieu qui Seul sait qui vivra demain et qui mourra le premier. Réciprocité...

À la fin de notre discussion, et malgré le jeu dialectique qui venait de nous opposer, je lui ai offert une petite chaîne en argent. À sa réaction quelque peu gênée, j'ai cru comprendre que ce présent n'était pas à la hauteur de ses attentes. Là encore qu'en était-il de l'enseignement éthique (*al akhlaq*) qu'est censé transmettre le docteur ès-religion à sa progéniture ? Nous savons bien, nous, musulmans, que

ce n'est pas la valeur matérielle d'un présent qui importe, mais l'intention avec laquelle il est donné. Le cadeau reste un symbole humain, signe de civilisation ; un acte de haute considération envers l'autre. C'est précisément là où les fruits d'une éducation islamique et religieuse interviennent en principe pour expliquer le sens et la valeur des actes... Un nouvel indice concret qui dessillait à nouveau les yeux du jeune homme naïf, qui avait tendance à accorder sans discussion ni réflexion le bénéfice de la vertu à l'autorité religieuse. Mais peut-être celle-ci ne peut-elle rien ou pas grand-chose face à l'orgueil qui frappe la plupart des êtres.

On comprendra qu'à la suite de cette série d'interactions défailtantes, pour parler comme les sociologues goffmaniens, le projet de mariage fut abandonné. Ce n'était certainement pas là, pour moi, la fin du monde, mais la fin *d'un* monde : celui des illusions d'un jeune homme.

3. Deuxième expérience : de quelle « daâwa » nous parle-t-on ?

La quête ne s'arrêtait pas à cette tentative ratée, mais cette fois je ne chercherais pas à précipiter les choses outre mesure, quoique je fusse bien entré dans la trentaine. Mais assez rapidement, une collègue de travail du ministère des Habous et des affaires islamiques, au courant de notre recherche de l'élue de notre cœur, nous signalait une jeune femme qui, elle aussi, cherchait à se marier. C'est en effet fréquemment par ce biais que le mariage se produit au Maroc. Dès lors que deux individus formulent publiquement leurs souhaits, tout un réseau de relations – familiales, professionnelles, amicales – le font savoir autour d'eux, et génère des rencontres.

Il fallait, comme à l'accoutumée, se présenter d'abord aux parents de la jeune fille. Le père, un ex-instituteur d'éducation islamique à la retraite, se chargeait de la « *daâwa* », l'appel au « droit chemin ». Mais où se trouve ce droit chemin ? Était-il en mesure de l'indiquer lui-même ? Cette question nécessite une réponse différée.

En m'informant, je pus localiser la maison de la deuxième jeune femme, à qui était destinée ma deuxième démarche de demande en mariage. Sans hésiter, je me rendis un samedi au domicile familial. Le

père étant en voyage, je pris rendez-vous pour le samedi suivant. Le temps s'écoulait, plus longuement que d'habitude, curieusement. Le matin du « grand jour », je pris un taxi et me dirigeai vers la maison de la nouvelle prétendante. Une fois devant la maison, je sonnais et entendis répondre une voix de jeune garçon, qui m'indiqua d'attendre un moment. Le père était là, cette fois-ci. Il ouvrit la porte. Je lui annonçais vouloir discuter avec lui d'un sujet personnel. L'instituteur, accueillant, me demanda alors d'entrer.

Cet instituteur en sciences islamiques conservait une activité en tant que directeur de publication d'un journal local. De petite taille, il avait un visage de « *jebli* » campagnard, anobli par une barbe blanchâtre et bien taillée qui lui donnait une certaine prestance qui ne manquait pas de nous intimider. Il nous indiqua une salle au rez-de-chaussée et nous pria de le suivre, en claudiquant quelque peu.

Dans cette salle dédiée à l'écriture et faisant également office de dépôt de journaux, il me demanda l'objet de ma visite. Je me lançais alors dans une présentation à caractère biographique – lieu de naissance, établissements scolaires, activité professionnelle de mon père et des membres de ma famille... et jusqu'à mes activités pendant la période des vacances estivales – avant de lui indiquer mon activité actuelle, ainsi que mon lieu de résidence.

Le père de famille posait alors la question fatidique : m'avait-il été donné de voir sa fille avant de me présenter à lui ? Je le rassurai, en lui indiquant qu'il n'en était rien et que c'était une relation de travail qui m'avait indiqué le désir de mariage de sa fille.

L'ex-instituteur me souhaita alors plus formellement la bienvenue puis se mit à me parler de sa fille. Elle était chargée de cours en techniques d'expression et de communication à l'Université ; une formation que les titulaires d'une licence en économie, en droit ou en français, peuvent suivre en six mois à la faculté des sciences de l'éducation. Elle était âgée de 29 ans, soit plus jeune que son prétendant, mais cela restait, dans la culture marocaine traditionnelle, un âge déjà « avancé » pour le mariage. Dès que nous eûmes achevé notre conversation, le père me proposa de revenir la semaine suivante pour qu'enfin je puisse rencontrer sa fille en personne.

J'ai passé toute une semaine à attendre vainement que le père m'appelle. Je rapportai à ma famille le contenu de la conversation avec le père de la jeune femme. Les membres de ma famille me suggérèrent de ne pas me précipiter et de prendre un bon moment de réflexion, afin de ne pas regretter, un jour éventuel, un mauvais choix. Sur ce point, j'étais tout à fait d'accord : de nombreux projets de mariage s'effondrent à cause de malentendus et de désaccords surgissant entre les deux conjoints ou entre leurs familles.

Le vendredi soir, notre jeune homme, travaillant à Rabat, avait pris le train à destination de Fès. Toute sa famille attendait son arrivée. Avant de venir, il avait contacté le père de la jeune demoiselle pour confirmer le rendez-vous du samedi.

Le samedi matin, je revêtis mon plus beau costume, celui que j'avais l'habitude de porter pour les grandes occasions, depuis mon affectation dans un service au Ministère des Habous et des affaires islamiques.

Comme la première fois, je fus accueilli par le père, qui m'invita à entrer, mais précisa aussitôt que sa fille avait dû s'absenter pour faire passer des examens à des prisonniers. À ce moment, une dame entra aussi dans la pièce et me salua. Après avoir servi gâteaux et boissons, elle retourna dans la cuisine plutôt que de rester en notre compagnie.

Après un quart d'heure, un homme que je n'avais pas rencontré auparavant dans la maisonnée arriva. Le père me le présenta comme l'époux de sa fille aînée. Il était professeur de langue arabe. Le beau-fils me parla des circonstances pénibles de son mariage avec la grande sœur de la jeune femme pour laquelle j'étais venu. L'homme portait un costume, et une barbe de moyenne importance. Très maniéré, il me contemplait minutieusement, me questionnait sur mon travail, mes études, mes activités personnelles et professionnelles. Il cherchait à tout savoir en un laps de temps court. Je lui donnais ses réponses sans aborder les détails, mais la discussion se prolongeait.

Après un long entretien, le père m'indiqua qu'il discuterait du sujet avec sa fille et qu'il me rapporterait son avis les jours qui suivraient.

Une semaine passa, et je n'eus à nouveau pas de nouvelles du père de la jeune fille pour laquelle j'avais entrepris cette démarche.

J'attendais encore trois jours après la date prévue, sans résultat. Je décidais alors de contacter la famille. Au premier coup de téléphone, le père décrocha. Après avoir échangé des salutations d'usage, il m'apprit sans ambages que sa fille n'était « pas à l'aise quant à ce sujet ». Je lui répondis alors : « *Fiha kheir (C'est tant mieux)* ; Dieu n'a pas voulu que ce mariage voie le jour ».

Cette expérience nous invitait à nouveau à réfléchir sur le degré de pratique (dans l'ordre de la morale, *al akhlaq*) de certains de nos oulémas au Maroc, et sur l'écart qui peut parfois exister entre ce qu'ils professent et ce qu'ils pratiquent réellement. L'image du « 'alim », dans l'esprit des citoyens marocains, est très positive. C'est à la suite de ces déconvenues que je me posais quelques questions, qui ne m'avaient auparavant pas même effleuré l'esprit : le degré de religiosité diffère-t-il d'un 'alim à un autre ? Existe-il des oulémas matérialistes et d'autres plus authentiquement attachés aux enseignements spirituels ? Certains qui sont occupés à chercher la voie du Paradis, et d'autres plutôt à combler quelques désirs plus prosaïques dans l'ici-bas... ? En clair je découvrais que mon attachement à la foi et à la pratique était loin de leur être suffisant... Le jeune homme que j'étais devait réunir d'autres critères, moins avouables explicitement, pour un religieux... Pratique religieuse, rectitude morale, rigueur et constance dans le travail... tout cela n'était « que » biens symboliques, qui semblaient bien peu intéresser un *pater familias*, fût-il religieux, en tout cas bien moins que d'autres types de biens... matériels.

4. Troisième expérience : le « mufti » n'est-il pas concerné par sa « fatwa » ?

Ces deux premières expériences suscitaient en moi beaucoup de questions sur les relations entre d'un côté, les oulémas marocains, et de l'autre, les citoyens marocains lambda, qui comme moi, constituent la majeure partie de leur auditoire.

Quelle image renvoient nos oulémas à la jeunesse marocaine en général, et aux jeunes hommes notamment, dont beaucoup les prennent pour modèles ? Quelle conception portent nos oulémas de

l'acte de mariage ? Les seuls critères spirituels, dont ils se font pourtant les promoteurs, suffisent-ils ou non à emporter leur approbation ? Rappelons ici ce que disait notre prophète Sidna Mohammed – « que la paix et le salut de Dieu soient sur lui » – en signalant pour les familles qui ont des filles disposées au mariage : « Si vous agréez l'éthique et la pratique religieuse de celui qui veut se marier, alors consentez au mariage. »

Mais évoquons pour conclure notre troisième visite, à un troisième 'alim. Avant de lui rendre visite, j'ai envoyé un messenger de mes proches, pour recevoir l'avis de sa fille. Elle semblait tout à fait ouverte à cette proposition, mais précisait que l'assentiment de son père était nécessaire. Je me suis renseigné auprès des personnes qui connaissaient de plus ou moins près ce 'alim, et elles m'indiquèrent qu'il s'agissait là d'un 'alim neutre, qui n'intervenait sur aucun support médiatique.

Chaque vendredi, il prêche dans une grande mosquée de Rabat, où il donne des conseils (*fatwas*), accomplit la prière, puis rentre chez lui s'occuper de sa famille. Je le contactai et pris rendez-vous pour le rencontrer. Une fois assis devant lui, je me présentai intégralement, comme j'avais désormais pris l'habitude de le faire. Il me demanda où j'avais rencontré sa fille, mais je lui indiquais, afin de le rassurer, que je n'avais pas eu de relation préalable avec elle. C'était une collègue que j'avais vue de loin.

Il me demanda où je vivais, plus précisément si j'étais propriétaire d'une maison, puis, il me posa une autre question par laquelle il souhaitait jauger mon statut socioprofessionnel : étais-je chef de service ? Je lui parlai en toute franchise de ma position au Ministère des Habous, dont il avait lui-même une bonne connaissance.

Sur ces entrefaites, il m'indiqua qu'il allait discuter de tout cela avec sa fille, mais je sentis bien qu'il cherchait surtout à se débarrasser du « pauvre hère » qu'il avait en face de lui. Quand il eut compris que j'étais sincère dans ma demande et capable d'attendre la réponse une, deux ou trois semaines s'il le fallait, il finit par me recontacter pour me dire finalement... que quelqu'un avait déjà demandé la main de sa fille. Je n'étais même plus frustré : j'étais mithridatisé. Par

conséquent, je me demandais si le père, le « mufti », avait demandé l'avis de sa fille. Son mariage n'allait-il pas être un mariage forcé ? Mes amis m'ont appris que la jeune fille ne s'attendait pas à cette réaction de la part de son père. Il ne lui laissait aucune chance de dire oui ou non.

En fait, la condition sociale, la possession matérielle semblait être l'aiguillon – je n'oserai pas dire la *qibla* – de ces « hommes de foi ». Il semblerait, d'après les vicissitudes de mes actes de demande en mariage, que ceux-ci établissent une hiérarchie entre piété d'un homme et compte en banque... à l'avantage de ce dernier, et entre mariage et possessions matérielles, à l'avantage de ces dernières. Ne nous apprenaient-ils pas, dans nos écoles coraniques et institutions religieuses, qu'il ne saurait y avoir de liens entre religion et matérialisme ?

5. Dieu a exaucé mes vœux !

Après un douloureux mais salvateur retour réflexif sur ces trois rencontres, j'ai conclu qu'au Maroc, pays dont la première religion est l'Islam, rares restent les savants et oulémas qui n'accordent pas d'importance à l'argent, alors qu'ils savent très bien, et sont même censés être les premiers à le savoir, que c'est Dieu seul qui enrichit ou appauvrit selon Sa volonté.

Après ce long périple à chercher l'âme sœur, je n'ai pas faibli dans mes louanges et suppliques à Dieu, Lui demandant de m'éclairer pour que je puisse trouver une épouse, celle qui serait la mère de mes enfants. Et il a exaucé mon vœu mieux que je n'aurai pu l'imaginer. C'est dans mon milieu social d'origine que je la trouvai. Une femme très instruite et qui comprend bien le vrai sens d'un mari et d'un mariage. En discutant des démarches, elle m'a rappelé ce que notre prophète nous a inculqué : « Si vous agréez l'éthique et la pratique religieuse de celui qui veut se marier, alors consentez au mariage. »

Il est des raisons sociales et bassement humaines que la raison ignore, pour paraphraser un vieil adage français... et que la foi, tout autant, devrait en principe ignorer. Mais ce parcours aura eu pour effet

bénéfique de dessiller les yeux du jeune homme plein d'illusions que j'étais.

Subh'han'Allah, comme l'on dit souvent chez nous.

Note

Je tiens à remercier mon ami Cédric Baylock Sassoubre pour les amendements qu'il a portés à la première version de cet article.